

Salaires, un pouvoir d'achat qui s'effondre

Les conditions de travail des enseignants français continuent de se dégrader comme le rappelle une étude de l'OCDE de 2024. Au cœur de ces conditions de travail dégradées se trouvent les traitements (pour les titulaires) et les salaires (pour les contractuels) !

Une perte du pouvoir d'achat sans précédent et tassement de l'échelle !

Les statistiques sont implacables ! depuis l'année 2000, les enseignants français ont perdu 31,5% de pouvoir d'achat ! A titre d'exemple, il faudrait ajouter 630 euros à un traitement de 2000 euros si le gouvernement avait choisi de faire évoluer nos traitements et salaires sur l'inflation.

La cause : un gel récurrent du point d'indice et un allongement des carrières ! Certes il y eu parfois des dégels et revalorisation mais ceux-ci ont été trop faibles par rapport à l'évolution du prix. Les dégels des années 2012-2016 et celui de 2022-2023 ont été bien trop faibles.

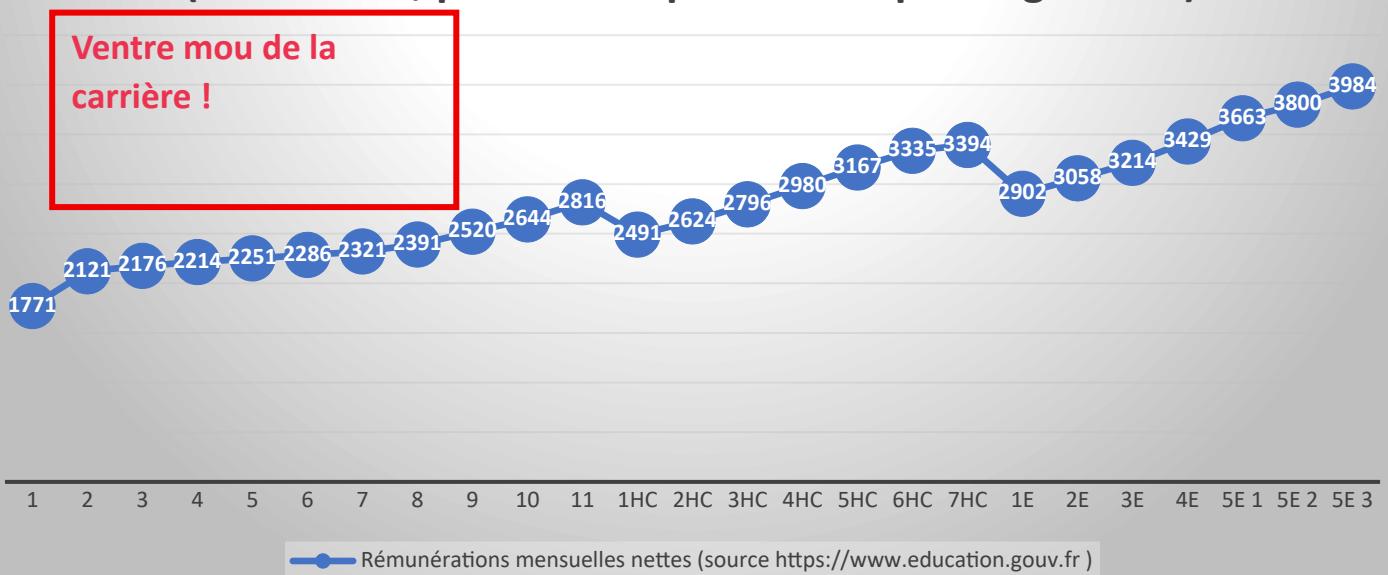
Par ailleurs la revalorisation s'est faite bien souvent à grand coup de primes et s'est opérée sur les débuts de carrières. Ainsi une note de la DEPP (la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) d'août 2025 montre que malgré l'augmentation de la

valeur du point d'indice de 3,5% en 2022 et de 1,5 % en 2023, que 32 % des certifiés et PEPS ont perdu du pouvoir d'achat et que 15 % ont vu leur pouvoir d'achat stagner. Pour les agrégés 42 % ont perdu du pouvoir d'achat et 15 % ont vu leur pouvoir d'achat stagner.

Enfin, il faut souligner que le professeur certifié commence avec un traitement net (hors prime) à 1771 euros tandis que le SMIC net est à 1426 euros, soit un traitement 1,24 fois supérieur au SMIC ! Du mépris au regard des diplômes demandés pour être professeur ! Et si on regarde l'échelle des traitements, elle est tout simplement scandaleuse jusqu'à la hors-classe. A titre d'exemple un professeur certifié échelon 2 (donc juste titulaire) à 18h gagne 2121 euros net/mois et un professeur certifié échelon 9 à 18h gagne 2520 euros net/mois soit une augmentation en 17 ans de 399 euros supplémentaires soit une augmentation de 23,5 euros par année de travail ! Ridicule !

Enfin, tout cela sans parler des contractuels enseignants, CPE, PSYEN, des AED et des AESH qui n'ont été que très faiblement revalorisés (de l'ordre de quelques euros) et dont les échelles de salaires sont ridiculement petites !

Rémunérations mensuelles nettes en euros des certifiés (traitement, prime ISOE part fixe et prime grenelle)

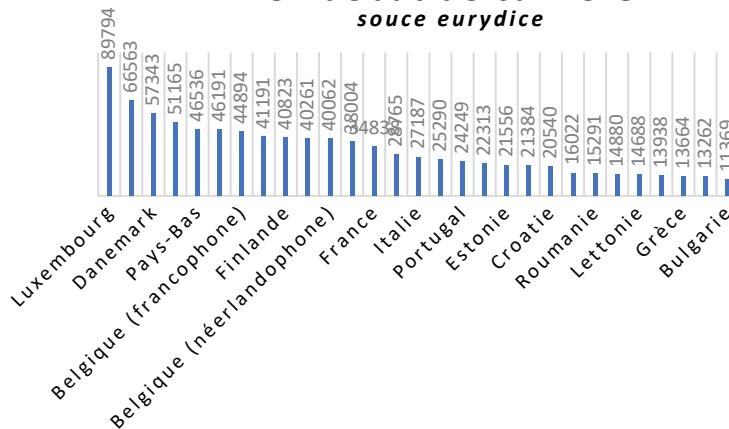


Comparaison avec les salaires européens

Cet effondrement du pouvoir d'achat est à mettre en regard avec les salaires des enseignants des autres pays européens. En début de carrière nos traitements moyens sont 3 fois moins élevés qu'un enseignant luxembourgeois et deux fois moins élevés qu'un enseignant allemand ! Nous sommes en 11^{ème} position dans l'UE derrière tous les pays du nord et l'Espagne !

SALAIRES ENSEIGNANTS EUROPEENS en début de carrière

souce eurydice



Ce retard salarial est aussi à comparer au temps de travail et aux tâches assignées aux professeurs français. En 2023, la moyenne annuelle d'heures de cours des enseignants est de 706 heures dans les pays de l'OCDE ; elle est de 720 heures en France pour les enseignants du second cycle de l'enseignement secondaire. Et la ministre ajoute des missions supplémentaires, à cette rentrée, avec le plan pluri annuel d'orientation, le plan santé mentale, les PAS où si on lit entre les lignes les enseignants doivent avoir une première réponse pédagogique pour les élèves à besoins particuliers Cela accentue encore plus la dégradation des conditions de travail. Nous voilà transformés en bon à tout faire de l'éducation. Et il ne faut pas oublier que les enseignants sont aussi censés instruire les élèves.

Nous couturions trop chers ?

Le budget de l'école est toujours présenté comme très élevé (le premier budget de la France !) alors qu'au quotidien dans les établissements nous n'avons pas du tout le même ressenti. Alors comment l'expliquer ? tout simplement car le budget de l'éducation nationale est gonflé ! En effet, les pensions de retraite pour les titulaires sont intégrées dans le budget de l'Education Nationale. A cela s'ajoute les services auxiliaires, comme le transport, la restauration, les internats : ils représentent une part plus importante de la dépense d'éducation en France (12 %, contre 6 % en moyenne dans l'OCDE). Ce gonflement fausse toutes comparaisons internationales, et au niveau national permet de servir un récit suivant lequel le système éducatif dysfonctionnerait « malgré les hausses constantes de

budgets ». Et de pouvoir ensuite mieux critiquer ce système, non seulement en évacuant le problème supposé de sous-investissement – qui n'existe donc pas officiellement puisqu'il est masqué – et en orientant alors les causes du dysfonctionnement de façon à justifier de réformes.

Tout cela explique que la France n'investit pas plus que la moyenne des pays de l'OCDE. Alors quand le gouvernement nous dit que l'on fait beaucoup pour les enseignants et leur revalorisation, nous pouvons avoir un doute...

Des professeurs déprimés.

Ainsi la dernière étude Talis de l'OCDE montre-t-elle que les sources de stress les plus fréquemment signalées sont :

- suivre l'évolution des exigences des autorités locales, municipales/régionales, nationales (62%)
- avoir trop de travail administratif à faire (58%)
- modifier les cours pour les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux (49%) (école inclusive).

18% des enseignants affirment subir beaucoup de stress dans leur travail ; 13% disent que leur travail a un « fort » impact négatif sur leur santé mentale (plus élevé que la moyenne de l'OCDE à 10%), tandis que 10% déclarent qu'il a un « fort » impact négatif sur leur santé physique (plus élevé que la moyenne de l'OCDE : 8%).

Et si on ajoute que selon cette étude seulement 4% des enseignants « sont d'accord » ou « fortement d'accord » sur le fait que les enseignants sont valorisés dans la société (inférieur à la moyenne de l'OCDE : 22%) ; et seulement 27% des enseignants « sont d'accord » ou « fermement d'accord » qu'ils sont satisfaits de leur salaire (inférieur à la moyenne de l'OCDE : 39%). Le tableau de l'enseignement est bien sombre !

Continuons le combat !

C'est pour cela que le SNFOLC revendique :

_ L'augmentation de 10 % de la valeur du point d'indice sans contrepartie et ensuite le rattrapage des 31,5 % de pouvoir d'achat perdu depuis 2000

_ L'arrêt de missions supplémentaires

_ Moins d'élèves par classe avec la création de tous les postes nécessaires

_ Abrogation de l'acte II de l'école inclusive

_ La titularisation de tous les contractuels enseignants, CPE, PsyEN qui le souhaitent

_ Un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH et les AED

Le SNFOLC appelle les collègues à se réunir pour établir un cahier de revendications et discuter de tous les moyens pour les faire aboutir y compris par la grève jusqu'à satisfaction !